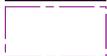
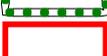
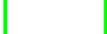
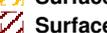
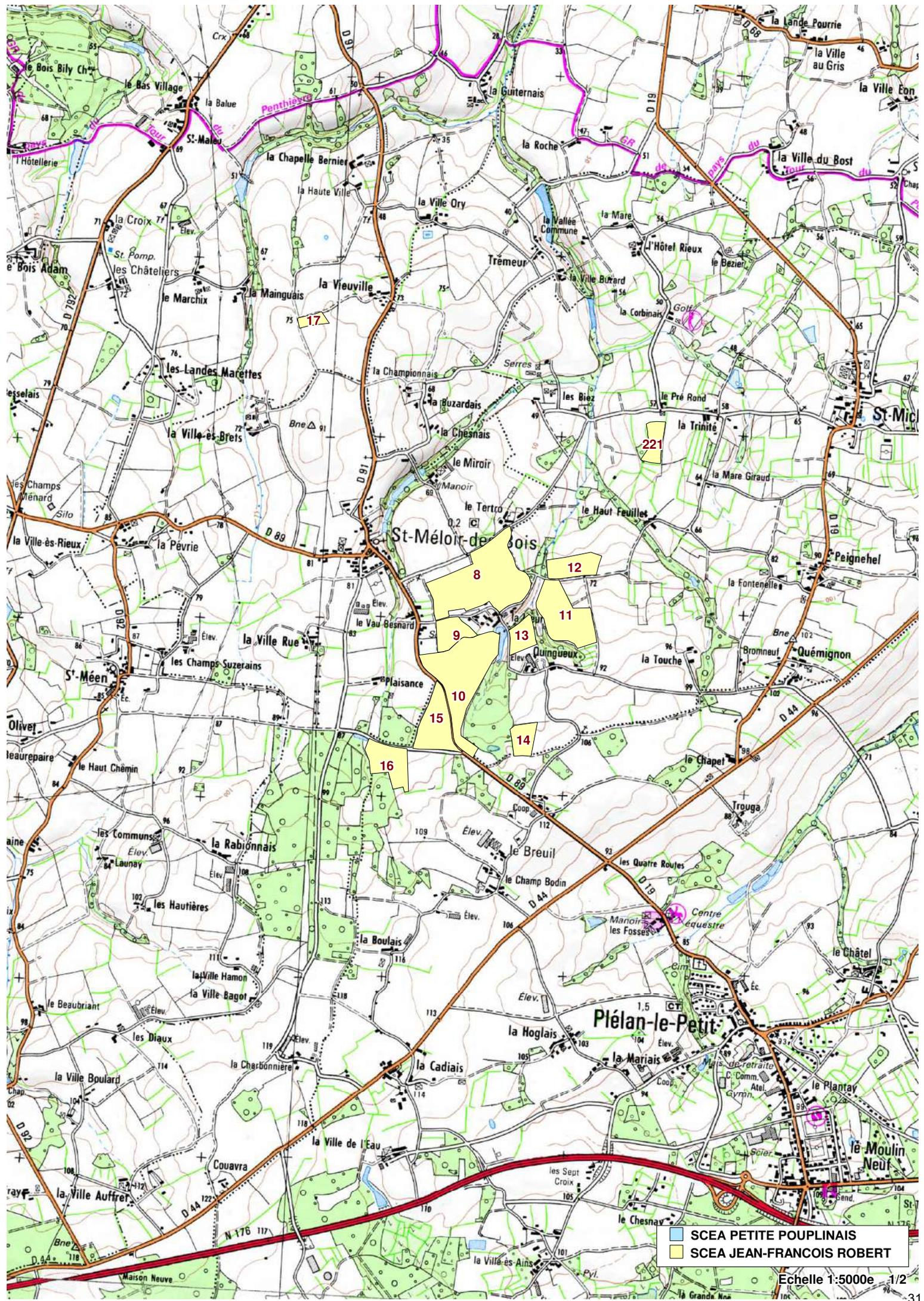


LEGENDE DOSSIER : SCEA Jean-Francois ROBERT

	Puits, source, fontaine...
	Cours d'eau
	Tiers
	Etang, mare...
	Habitation exploitant et ancien exploitant
	Limites de PLU
	Znieff
	Natura 2000
	Limites communales
	Réseau d'irrigation
	Bouches d'irrigation
	Bois, friches, talus, haies...
	Région
	Surface mini en lisier pendillard
	Surface mini en lisier injection directe ou fumier
	Interdictions réglementaires
	Autres utilisations
	SCEA PETITE POUPLINAIS
	SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT

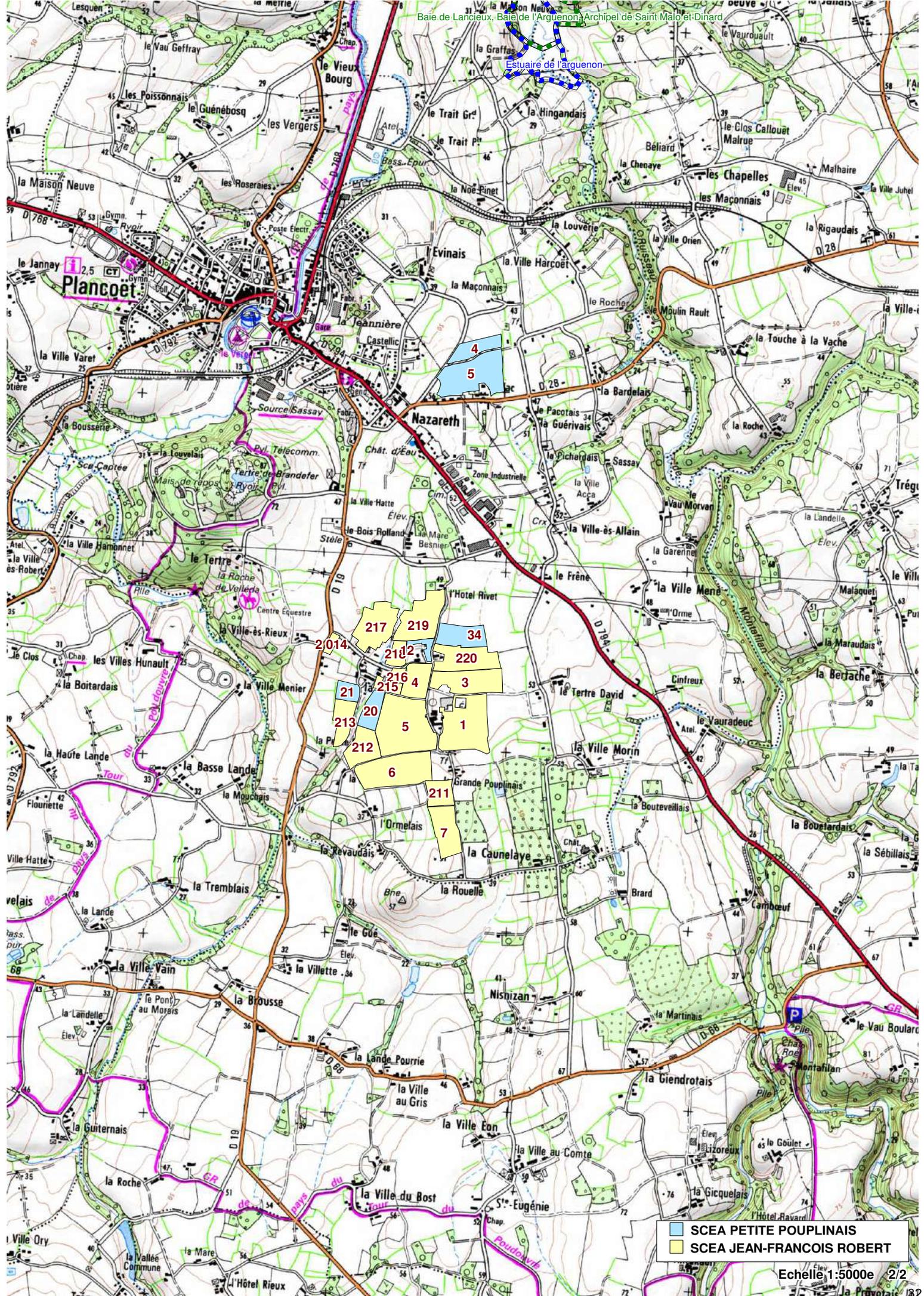
Dossier :Cooperl Arc Atlantique
Réalité par : DAVID Jean-Marc
Mis à jour: Juin 2021



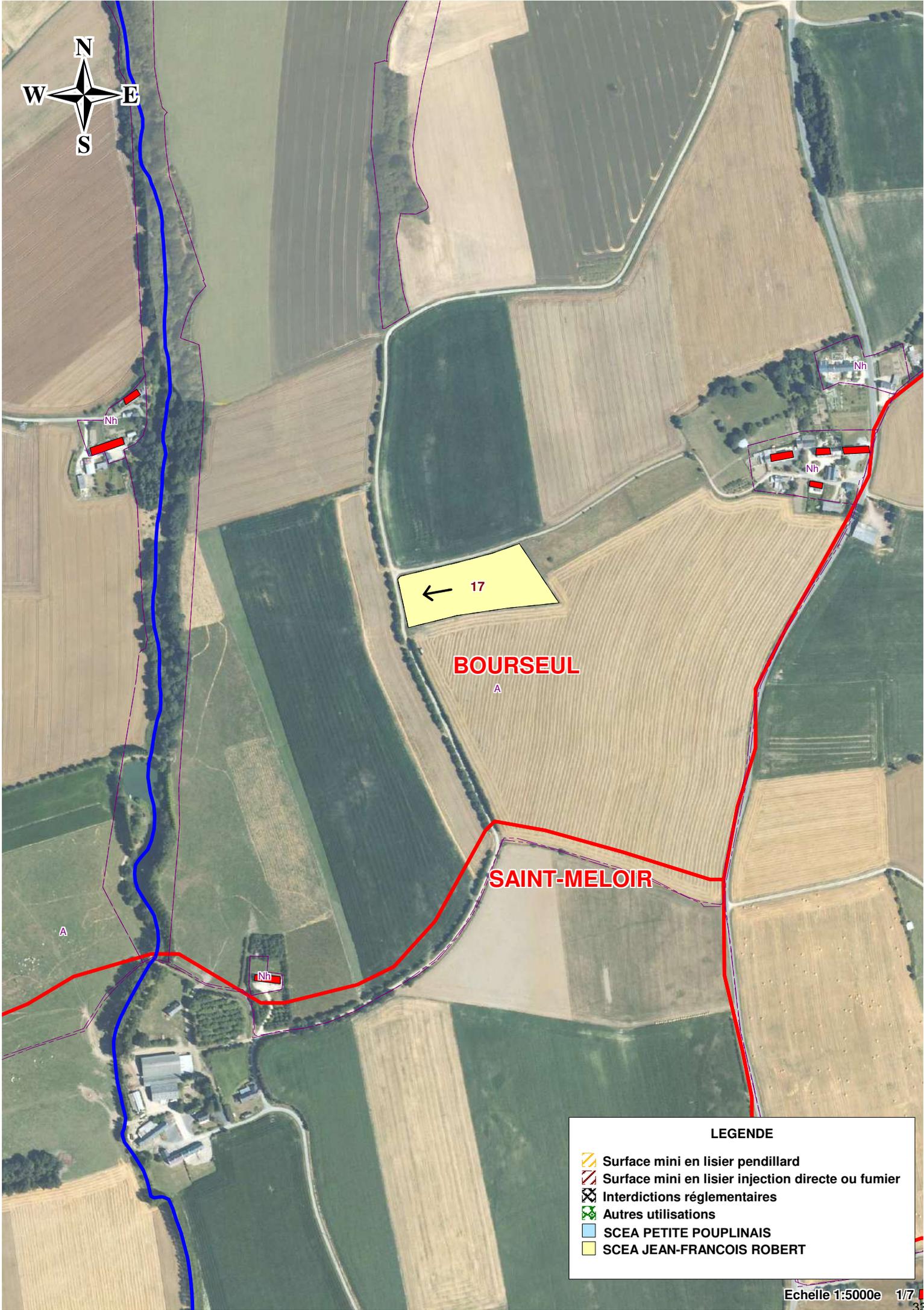
■ SCEA PETITE POUPLINAIS
■ SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT

Echelle 1:5000e 1/2

Estuaire de l'Arguenon



SCEA PETITE POUPLINAIS
SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT



BOURSEUL

SAINT-MELOIR

← 17

LEGENDE

-  Surface mini en lisier pendillard
-  Surface mini en lisier injection directe ou fumier
-  Interdictions réglementaires
-  Autres utilisations
-  SCEA PETITE POUPLINAIS
-  SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT



SAINT-MELOIR

PLELAN-LE-PETIT

• Puits

10.1

15

16.1

16.2

Bois

Bois

Np

Nzh

Np

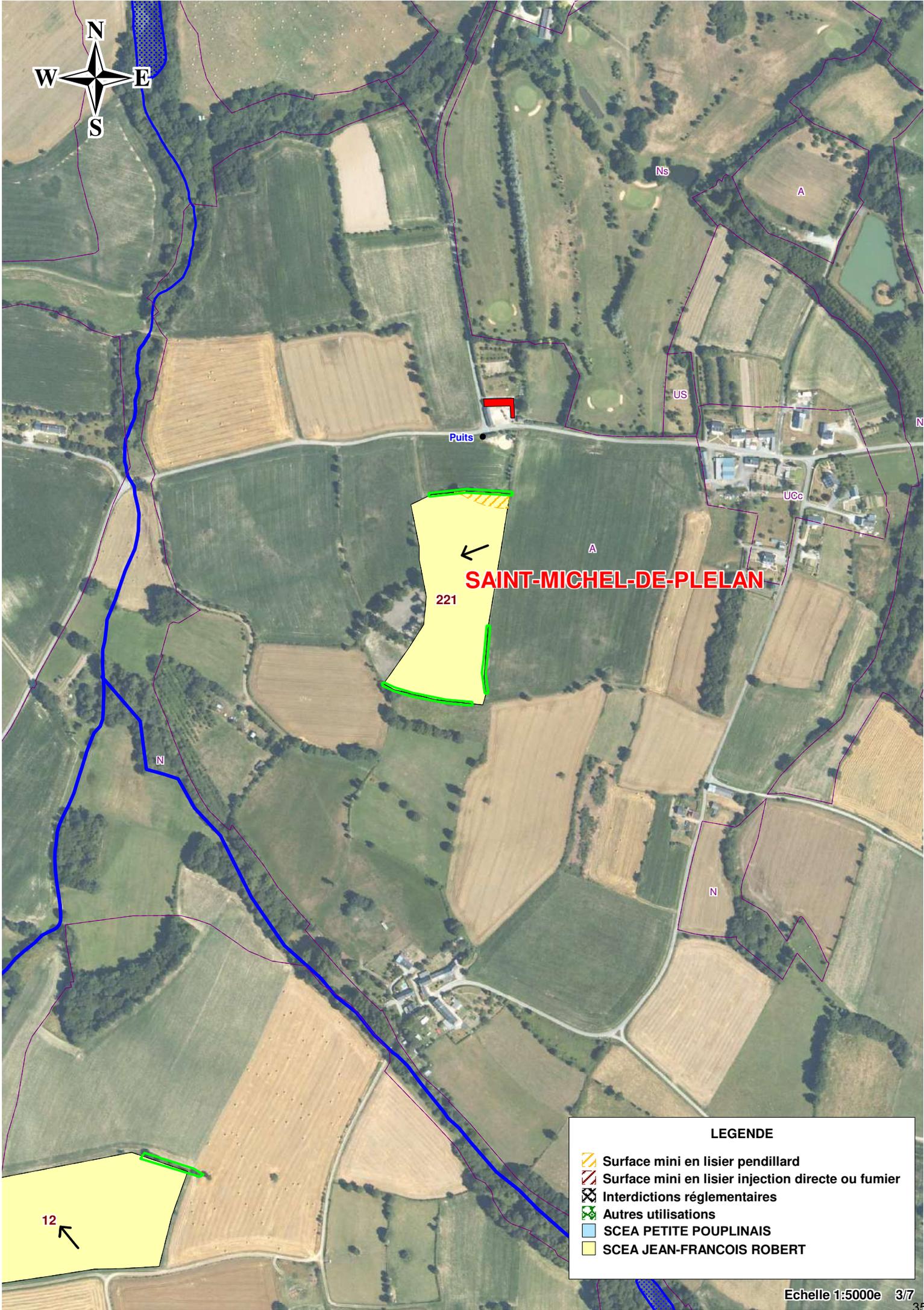
Nzh

Nzh

A

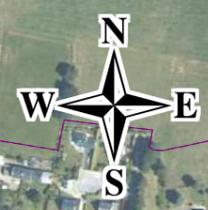
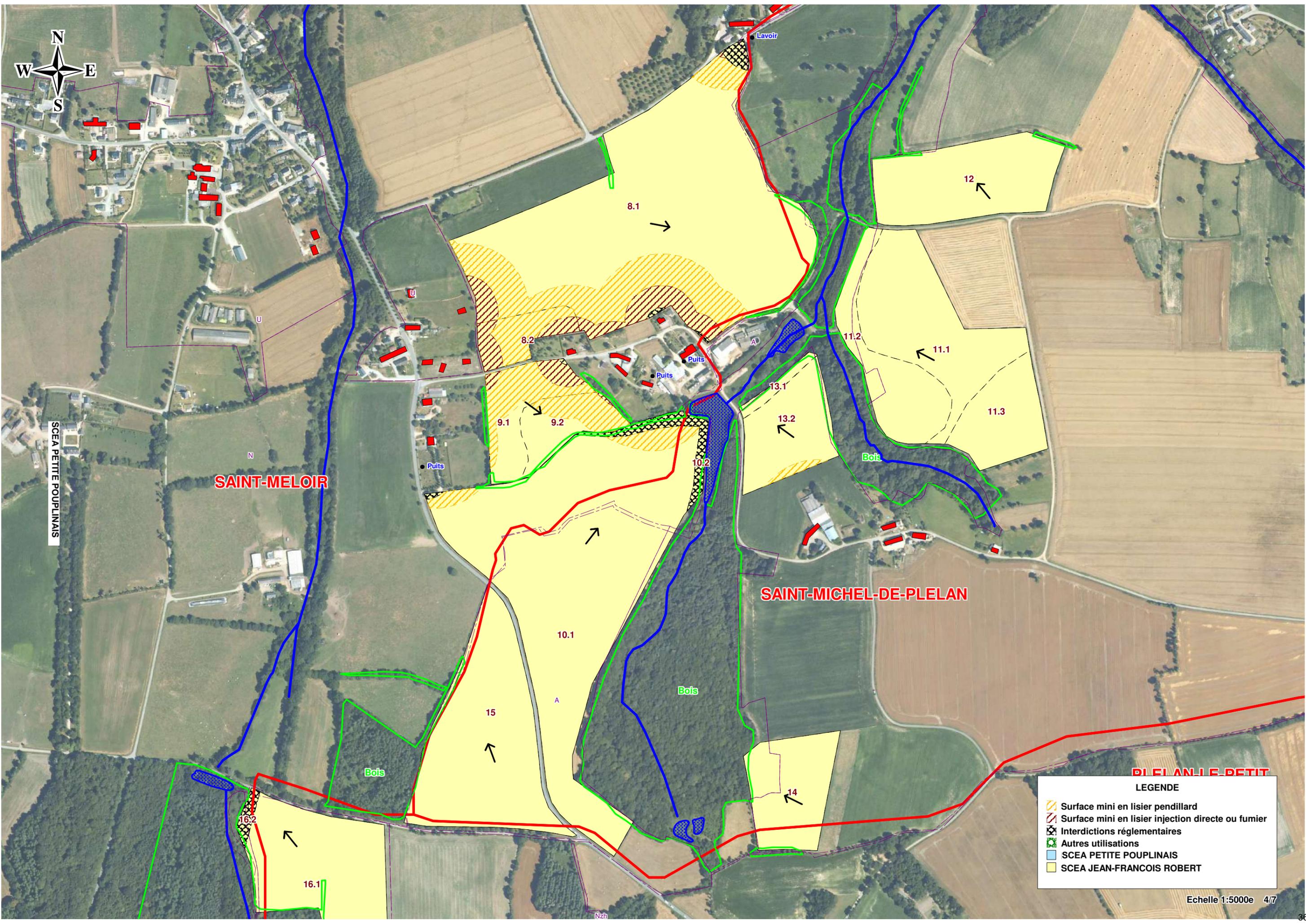
LEGENDE

-  Surface mini en lisier pendillard
-  Surface mini en lisier injection directe ou fumier
-  Interdictions réglementaires
-  Autres utilisations
-  SCEA PETITE POUPLINAIS
-  SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT



LEGENDE

-  Surface mini en lisier pendillard
-  Surface mini en lisier injection directe ou fumier
-  Interdictions réglementaires
-  Autres utilisations
-  SCEA PETITE POUPLINAIS
-  SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT



SCEA PETITE POUPLINAIS

SAINT-MELOIR

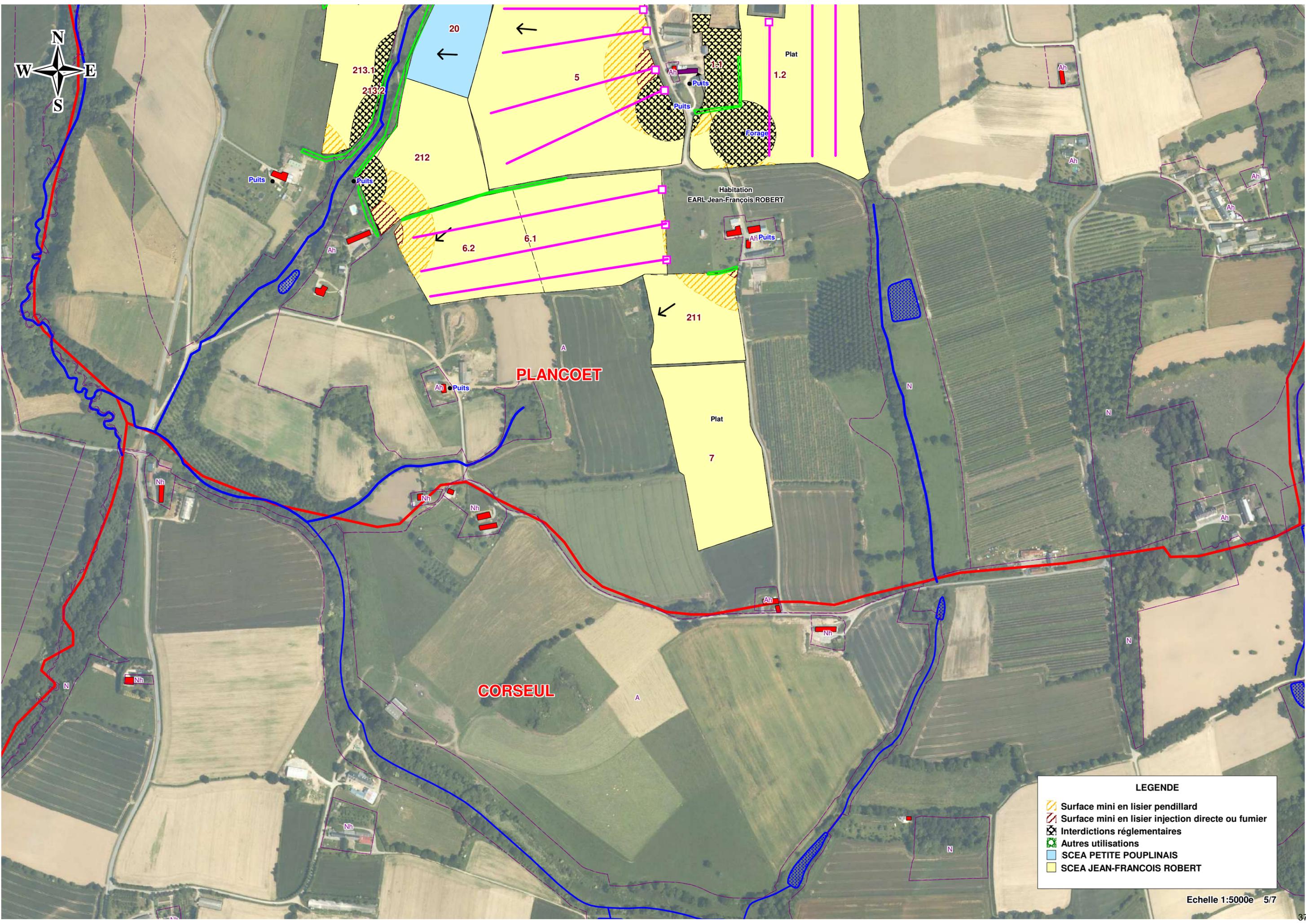
SAINT-MICHEL-DE-PLELAN

PIELAN LE PETIT

LEGENDE

-  Surface mini en lisier pendillard
-  Surface mini en lisier injection directe ou fumier
-  Interdictions réglementaires
-  Autres utilisations
-  SCEA PETITE POUPLINAIS
-  SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT

Echelle 1:5000e 4/7



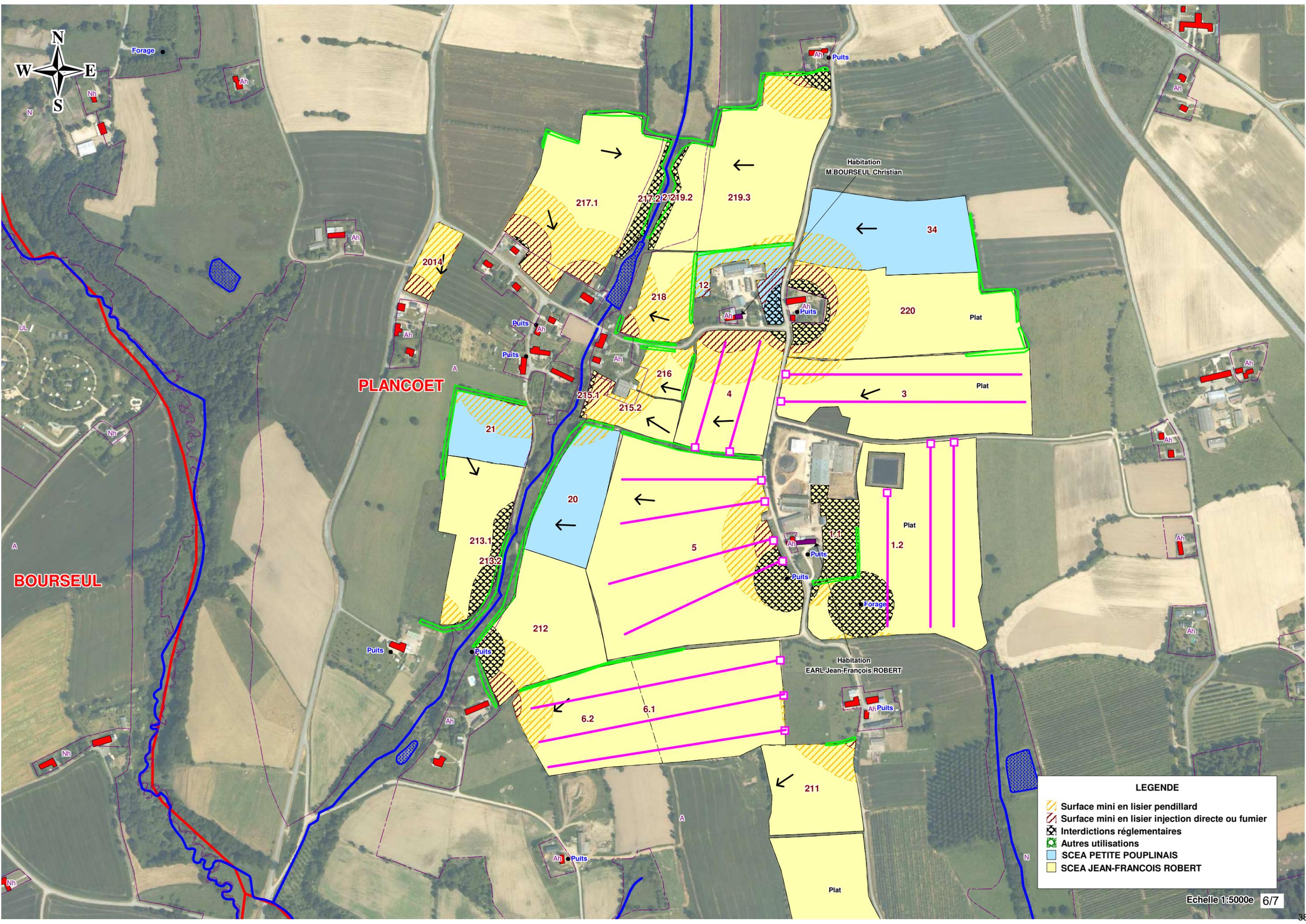
PLANCOET

CORSEUL

Habitation
EARL Jean-François ROBERT

LEGENDE

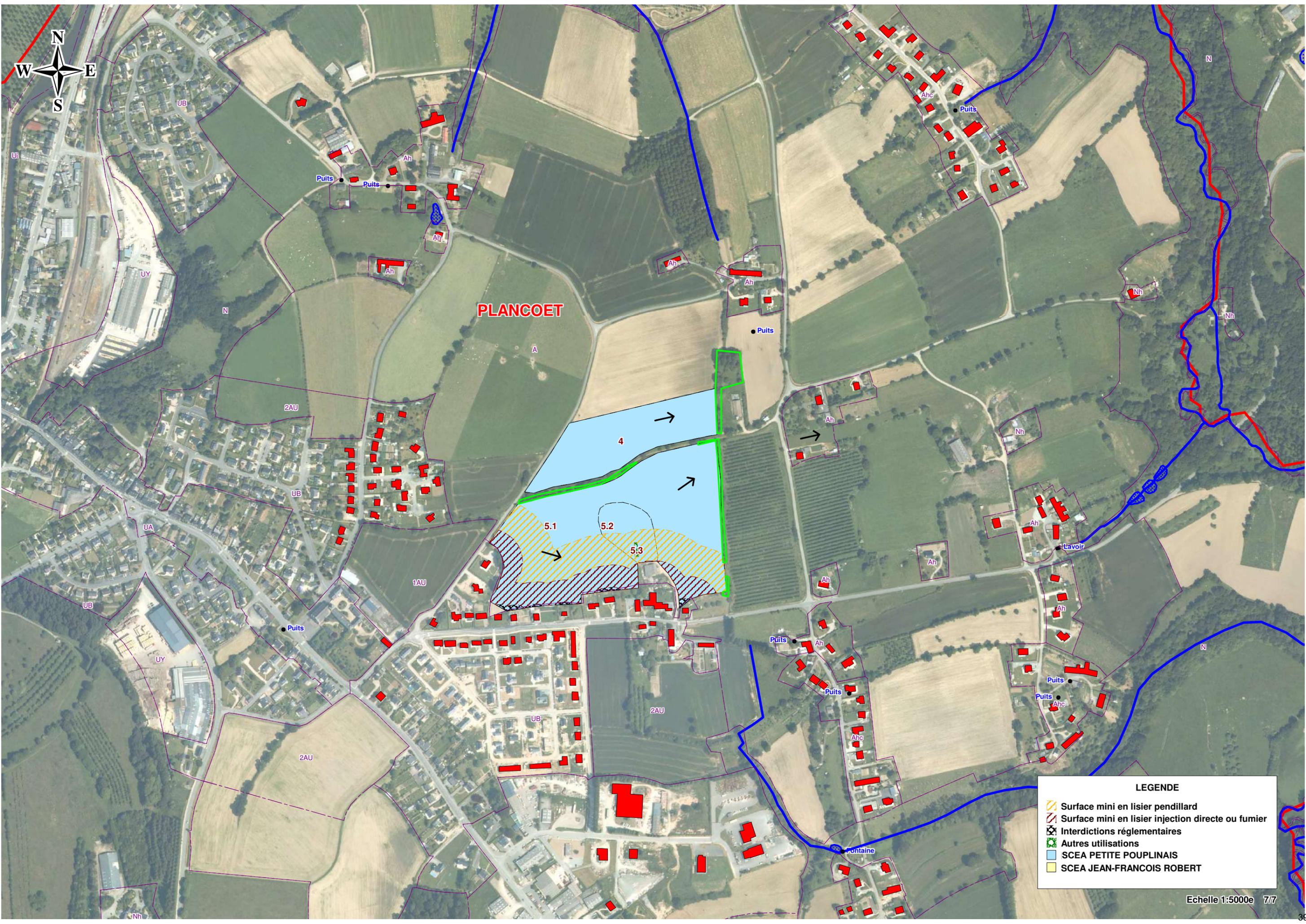
-  Surface mini en lisier pendillard
-  Surface mini en lisier injection directe ou fumier
-  Interdictions réglementaires
-  Autres utilisations
-  SCEA PETITE POUPLINAIS
-  SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT



PLANCOËT

BOURSEUL

LEGENDE	
	Surface mini en lisier pendillard
	Surface mini en lisier injection directe ou fumier
	Interdictions réglementaires
	Autres utilisations
	SCEA PETITE POUPLINAIS
	SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT



PLANCOËT

LEGENDE

- Surface mini en lisier pendillard
- Surface mini en lisier injection directe ou fumier
- Interdictions réglementaires
- Autres utilisations
- SCEA PETITE POUPLINAIS
- SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT

PARCELLES EXPLOITEES PAR EARL ROBERT Jean-Francois

Référence parcellaire îlot	SAU ha	Occupat° du sol	Nature du sol			Aptitude à l'épandage	Surface épandable			Commentaires	Bande enherbée ou boisée*	Ilot en BVC
			Excès d'eau	Capacité rétention	Pente		à 15 ml	à 50 ml	à 100 ml			
COMMUNE DE BOURSEUL												
17	0.99	T. L.	2	2	2	2	0.99	0.99	0.99			
TOTAL	0.99	COMMUNE DE BOURSEUL					0.99	0.99	0.99			
COMMUNE DE PLANCOET												
1.1	0.78	J.	2	2	2	2	0.00	0.00	0.00	Non épannable		
1.2	6.28	T. L.	2	2	2	2	5.41	5.41	5.29	Puits / Tiers		
3	4.60	T. L.	2	2	2	2	4.60	4.60	4.32	Tiers		
4	2.70	T. L.	2	2	2	2	2.67	2.33	1.59	Puits / Tiers		
5	8.82	T. L.	2	2	2	2	8.28	8.14	7.35	Puits / Tiers		
6.1	3.71	T. L.	2	2	2	2	3.71	3.71	3.69	Tiers		
6.2	2.94	T. L.	2	2	1	1	2.94	2.91	2.50	Tiers		
7	3.64	T. L.	2	2	2	2	3.64	3.64	3.64			
211	2.00	T. L.	2	2	2	2	2.00	1.98	1.64			
212	2.99	T. L.	2	2	2	2	2.74	2.60	2.27	Puits / Tiers	X	
213.1	1.91	T. L.	2	2	2	2	1.91	1.91	1.79	Tiers	X	
213.2	0.39	T. L.	2	2	1	1	0.00	0.00	0.00	Pente / Cours d'eau	X	
215.1	0.05	S. H.	1	2	2	1	0.00	0.00	0.00	Bande enherbee	X	
215.2	0.89	T. L.	1	2	2	1	0.89	0.77	0.41	Tiers	X	
216	0.59	T. L.	1	2	2	1	0.59	0.59	0.23	Tiers	X	
217.1	4.33	T. L.	2	2	2	2	4.31	3.68	2.69	Tiers	X	
217.2	0.30	S. H.	2	2	2	2	0.00	0.00	0.00	Bande enherbee	X	
218	1.22	T. L.	1	2	2	1	1.22	1.15	0.30	Tiers	X	
219.1	0.17	S. H.	1	2	2	1	0.00	0.00	0.00	Bande enherbee	X	
219.2	0.81	T. L.	1	2	2	1	0.81	0.81	0.81		X	
219.3	4.13	T. L.	2	2	2	2	4.02	3.96	3.36	Puits / Tiers		
220	4.35	T. L.	2	2	2	2	4.09	3.80	2.96	Puits / Tiers		
2014	0.54	T. L.	2	2	2	2	0.54	0.42	0.00	Tiers		
TOTAL	58.14	COMMUNE DE PLANCOET					54.36	52.41	44.84			
COMMUNE DE PLELAN-LE-PETIT												
16.1	4.17	T. L.	1	2	2	1	4.17	4.17	4.17		X	
16.2	0.12	S. H.	1	2	2	1	0.00	0.00	0.00	Bande enherbée / Non épannable		
TOTAL	4.29	COMMUNE DE PLELAN-LE-PETIT					4.17	4.17	4.17			
COMMUNE DE ST-MELOIR-DES-BOIS												

PARCELLES EXPLOITEES PAR EARL ROBERT Jean-Francois

Référence parcellaire îlot	SAU ha	Occupat° du sol	Nature du sol			Aptitude à l'épandage	Surface épandable			Commentaires	Bande enherbée ou boisée*	Ilot en BVC
			Excès d'eau	Capacité rétention	Pente		à 15 ml	à 50 ml	à 100 ml			
8.1	13.69	T. L.	2	2	2	2	13.54	12.66	9.91	Tiers / Puits / Lavoir	X	
8.2	0.89	T. L.	1	2	2	1	0.89	0.54	0.00	Tiers		
9.1	1.52	T. L.	1	2	2	1	1.51	1.26	0.49	Tiers		
9.2	1.16	T. L.	2	2	2	2	1.16	1.15	0.59	Tiers		
TOTAL	17.26	COMMUNE DE ST-MELOIR-DES-BOIS					17.10	15.62	10.99			
COMMUNE DE ST-MICHEL-DE-PLELAN												
10.1	11.80	T. L.	2	2	2	2	11.78	11.78	11.29	Tiers / Puits	X	
10.2	0.41	S. H.	2	2	2	2	0.00	0.00	0.00	Bande enherbée / Non épandable		
11.1	3.81	T. L.	2	2	2	2	3.81	3.81	3.81		X	
11.2	2.02	T. L.	2	2	1	1	2.02	2.02	2.02		X	
11.3	1.76	T. L.	2	1	2	1	1.76	1.76	1.76		X	
12	3.34	T. L.	2	2	2	2	3.34	3.34	3.34		X	
13.1	0.21	T. L.	1	2	2	1	0.21	0.21	0.21		X	
13.2	1.94	T. L.	2	2	2	2	1.94	1.94	1.84	Tiers	X	
14	2.15	T. L.	2	2	2	2	2.15	2.15	2.15			
15	5.24	T. L.	2	2	2	2	5.24	5.24	5.24			
221	1.77	T. L.	2	2	2	2	1.77	1.77	1.71	Tiers		
TOTAL	34.45	COMMUNE DE ST-MICHEL-DE-PLELAN					34.02	34.02	33.37			

TOTAL 115.13

110.65 107.21 94.35

*Bande enherbée ou boisée de 10 m (existante ou devant être mise en place), ne recevant aucun intrant et implantée de façon permanente

Surface totale	SAU	SPE	SDN
Cultures	113.3	110.65	110.65
Prairies	1.05	0	1.05
Légumineuses	0	0	0
Jachères non cultivées	0.78	0	0
TOTAL	115.13	110.65	111.69

Aptitude à l'épandage

Inapte (0)	0.00	Distance retenue sur culture/jachère :	15 ml
Moyenne	17.01	Distance retenue sur prairie :	50 ml
Bonne (2)	93.63		

MAILLAGE BOCAGER

PARCELLES EXPLOITEES PAR SCEA Jean-Francois ROBERT

Référence parcellaire ilôt	SAU ha	Occupat° du sol	Aptitude à l'épandage	Commentaires	Éléments de protection naturels preexistants	Risque	Mesures compensatoires
COMMUNE DE BOURSEUL							
17	0.99	T. L.	2	Parcelle longue / Pente faible	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
TOTAL	0.99	COMMUNE DE BOURSEUL					
COMMUNE DE PLANCOET							
1.1	0.78	J.	2	Non épandable	-	-	
1.2	6.28	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
3	4.60	T. L.	2	Parcelle longue/Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
4	2.70	T. L.	2	Parcelle longue/Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
5	8.82	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
6.1	3.71	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
6.2	2.94	T. L.	1	Parcelle longue / Pentes fortes	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
7	3.64	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
211	2.00	T. L.	2	Parcelle de longueur moyenne / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
212	2.99	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles à moyennes / Proximité de cours d'eau	Haies	Faible	Couvert végétal en hiver
213.1	1.91	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles à moyennes / Proximité de cours d'eau	Haies / Chemin	Faible	Labour perpendiculaire à la pente / Couvert végétal en hiver
213.2	0.39	T. L.	1	Pente / Cours d'eau	-	-	Non épandable
215.1	0.05	S. H.	1	Bande enherbée	-	-	Maintenue en bande enherbée
215.2	0.89	T. L.	1	Parcelle longue / Pentes faibles / Proximité de cours d'eau	Bande enherbée	Faible	Couvert végétal en hiver
216	0.59	T. L.	1	Parcelle de longueur moyenne / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
217.1	4.33	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles à moyennes / Proximité de cours d'eau	Bande enherbée / Bois	Faible	Couvert végétal en hiver
217.2	0.30	S. H.	2	Bande enherbée	-	-	Maintenue en bande enherbée
218	1.22	T. L.	1	Parcelle de longueur moyenne / Pentes faibles / Proximité d'étang et de cours d'eau	Bande enherbée	Faible	Couvert végétal en hiver
219.1	0.17	S. H.	1	Bande enherbée	-	-	Maintenue en bande enherbée
219.2	0.81	T. L.	1	Parcelle longue / Pentes faibles / Proximité de cours d'eau	Bande enherbée / Bois	Faible	Couvert végétal en hiver
219.3	4.13	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles / Proximité de cours d'eau	Bande enherbée / Bois	Faible	Couvert végétal en hiver
220	4.35	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
2014	0.54	T. L.	2	Parcelle de longueur moyenne / Pente faible	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
TOTAL	58.14	COMMUNE DE PLANCOET					
COMMUNE DE PLELAN-LE-PETIT							
16.1	4.17	T. L.	1	Parcelle longue / Pentes faibles / Proximité d'étang et de cours d'eau	Bande enherbée / Bois	Faible	Couvert végétal en hiver
16.2	0.12	S. H.	1	Bande enherbée	-	-	Maintenue en bande enherbée
TOTAL	4.29	COMMUNE DE PLELAN-LE-PETIT					

MAILLAGE BOCAGER

PARCELLES EXPLOITEES PAR SCEA Jean-Francois ROBERT

Référence parcellaire ilôt	SAU ha	Occupat° du sol	Aptitude à l'épandage	Commentaires	Eléments de protection naturels preexistants	Risque	Mesures compensatoires
COMMUNE DE ST-MELOIR-DES-BOIS							
8.1	13.69	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles à moyennes / Proximité de cours d'eau	Haies / Bois	Faible	Couvert végétal en hiver
8.2	0.89	T. L.	1	Parcelle de longueur moyenne / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
9.1	1.52	T. L.	1	Parcelle longue / Pentes faibles / Proximité d'étang et de cours d'eau	Haies	Faible	Couvert végétal en hiver
9.2	1.16	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles / Proximité d'étang et de cours d'eau	Haies	Faible	Couvert végétal en hiver
TOTAL	17.26	COMMUNE DE ST-MELOIR-DES-BOIS					
COMMUNE DE ST-MICHEL-DE-PLELAN							
10.1	11.80	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles à moyennes / Proximité d'étang et de cours d'eau	Bande enherbée / Haies	Faible	Couvert végétal en hiver
10.2	0.41	S. H.	2	Bande enherbée	-	-	Maintenue en bande enherbée
11.1	3.81	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes fortes / Proximité de cours d'eau	Bois	Faible	Couvert végétal en hiver
11.2	2.02	T. L.	1	Parcelle longue / Pentes fortes / Proximité de cours d'eau	Bois	Faible	Couvert végétal en hiver
11.3	1.76	T. L.	1	Parcelle longue / Pentes moyennes / Proximité de cours d'eau	Bois	Faible	Couvert végétal en hiver
12	3.34	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes moyennes à fortes / Proximité de cours d'eau	Bois	Faible	Couvert végétal en hiver
13.1	0.21	T. L.	1	Parcelle de longueur moyenne / Pentes moyennes / Proximité de cours d'eau	Haies	Faible	Couvert végétal en hiver
13.2	1.94	T. L.	2	Parcelle de longueur moyenne / Pentes moyennes / Proximité de cours d'eau	Haies	Faible	Couvert végétal en hiver
14	2.15	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes moyennes	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
15	5.24	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes moyennes	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
221	1.77	T. L.	2	Parcelle longue / Pente faible	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
TOTAL	34.45	COMMUNE DE ST-MICHEL-DE-PLELAN					

TOTAL 115.13

*Bande enherbée ou boisée de 10 m (existante ou devant être mise en place), ne recevant aucun intrant et implantée de façon permanente

CONVENTION D'EPANDAGE

Dans le cadre d'une valorisation agricole des effluents d'élevage ICPE par épandage ;

Il est convenu entre :

Nom de l'exploitant fournisseur des effluents :

Dénommée producteur d'effluent dans ce qui suit. SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT

Demeurant au lieu-dit « Halouze » sur la commune de PLANCOET

N° PACAGE : 022044614 N° SIRET : 38449195700013

et

Nom de l'exploitant receveur des effluents :

Dénommé agriculteur bénéficiaire dans ce qui suit. SCEA DE LA PETITE POUPLINAIS

Demeurant au lieu-dit « La Petite Pouplinais » sur la commune de PLANCOET

N° PACAGE : 022042550 N° SIRET : 90395500300012.

ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

Le producteur d'effluent s'engage, chaque année, à mettre à disposition de l'agriculteur bénéficiaire, une quantité d'effluents d'élevage correspondant à **720 unités d'azote et 414 unités de phosphore** (calculées sur la base des références les plus actuelles) en période d'utilisation appropriée au plan agronomique et conformément à un programme prévisionnel établi chaque année entre les cocontractants.

Le producteur d'effluent complète le bon de livraison (qui figure dans le cahier de fertilisation) à chaque apport.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENT DE L'AGRICULTEUR BENEFICIAIRE (RECEVEUR DES EFFLUENTS)

L'agriculteur bénéficiaire atteste que les surfaces épandables et pâturées de son exploitation sont suffisantes compte tenu du cheptel entretenu et des quantités d'effluents d'élevage importées, pour respecter le seuil des 170 unités d'azote d'origine animale par hectare en moyenne sur l'exploitation.

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à valoriser annuellement la quantité à **720 unités d'azote et 414 unités de phosphore** mise à disposition par le producteur d'effluent sur les surfaces de terres épandables et figurant au plan d'épandage du producteur d'effluent.

L'agriculteur bénéficiaire signe le bon de livraison correspondant à la quantité importée.

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à assurer une bonne utilisation agronomique de ces effluents, en respectant les règles définies par la législation sur les Installations Classées en vigueur (précisées dans l'arrêté préfectoral du producteur).

ARTICLE 3 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention porte sur une durée de trois années à compter de la date de l'arrêté préfectoral d'autorisation ou du récépissé de déclaration de l'installation classée du producteur, renouvelable ensuite annuellement par tacite reconduction.

ARTICLE 4 - CHANGEMENT D'EXPLOITANT AGRICOLE

En cas de changement d'exploitant agricole, ou s'il est mis fin à l'exploitation des parcelles (cessation d'activité, vente ou mutation foncière...) l'agriculteur bénéficiaire devra en avvertir le producteur d'effluent dès sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Une copie de cette correspondance sera adressée à la préfecture (service des Installations Classées agricoles)

ARTICLE 5 - RESILIATION

La résiliation de la présente convention nécessite un préavis de six mois adressé par écrit (pli recommandé) à la Préfecture ainsi qu'à l'autre partie signataire.

Avant son terme normal (3 ans), la convention ne peut être résiliée qu'avec l'accord des deux parties signataires. Au-delà des trois ans, elle peut être résiliée unilatéralement par l'une ou l'autre des parties.

Fait en trois exemplaires à Plancoët le 21 Février 2022

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

Le producteur d'effluent

Lu et approuvé


L'agriculteur bénéficiaire

Lu et approuvé


LISTE DES PARCELLES FIGURANT DANS LA CONVENTION D'EPANDAGE

Entre : EARL ROBERT Jean-Francois

et SCEA PETITE POUPLINAIS

Ensemble de l'exploitation :

Ilot :

Référence parcellaire ilôt	SAU ha	Occupat° du sol	Nature du sol			Aptitude à l'épandage	Surface épandable			Commentaires	Bande enherbée ou boisée*	Ilot en BVC
			Excès d'eau	Capacité rétention	Pente		à 15 ml	à 50 ml	à 100 ml			
COMMUNE DE PLANCOET												
4	2.24	T. L.	2	2	2	2	2.24	2.24	2.24			
5.1	5.90	T. L.	2	2	2	2	5.82	4.54	2.76	Tiers		
5.2	0.62	T. L.	2	1	2	1	0.62	0.62	0.34	Tiers		
5.3	0.01	N. Cult.					0.00	0.00	0.00	Autres utilisations		
12	0.78	T. L.	2	2	2	2	0.64	0.50	0.04	Puits / Tiers		
20	1.97	T. L.	2	2	2	2	1.97	1.97	1.84	Tiers	X	
21	1.23	T. L.	2	2	2	2	1.23	1.23	0.73	Tiers	X	
34	3.12	T. L.	2	2	2	2	3.12	3.12	2.74	Tiers		
TOTAL	15.87		COMMUNE DE PLANCOET					15.65	14.22	10.69		

TOTAL 15.87

15.65 14.22 10.69

*Bande enherbée ou boisée de 10 m (existante ou devant être mise en place), ne recevant aucun intrant et implantée de façon permanente

Surface totale	SAU	SPE	SDN
Cultures	15.86	15.65	15.65
Prairies	0	0	0
Légumineuses	0	0	0
Jachères non cultivées	0.01	0	0
TOTAL	15.87	15.65	15.65

Aptitude à l'épandage

Inapte (0)	0.00	Distance retenue sur culture/jachère :	15 ml
Moyenne	0.62	Distance retenue sur prairie :	50 ml
Bonne (2)	15.03		

MAILLAGE BOCAGER

Entre : SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT et

SCEA PETITE POUPLINAIS

Ensemble de l'exploitation :

Ilot :

Référence parcellaire ilôt	SAU ha	Occupat° du sol	Aptitude à l'épandage	Commentaires	Eléments de protection naturels preexistants	Risque	Mesures compensatoires
COMMUNE DE PLANCOET							
4	2.24	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
5.1	5.90	T. L.	2	Parcelle longue / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
5.2	0.62	T. L.	1	Parcelle de longueur moyenne / Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
5.3	0.01	N. Cult.		Autres utilisations	-	-	Non épandable
12	0.78	T. L.	2	Parcelle longue/Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
20	1.97	T. L.	2	Parcelle de longueur moyenne / Pentes faibles à moyennes / Proximité de cours d'eau	Haies	Faible	Couvert végétal en hiver
21	1.23	T. L.	2	Parcelle de longueur moyenne / Pentes faibles à moyennes / Proximité de cours d'eau	Chemin / Prairie	Faible	Couvert végétal en hiver
34	3.12	T. L.	2	Parcelle longue/Pentes faibles	Eloignée de cours d'eau	Faible	Couvert végétal en hiver
TOTAL	15.87	COMMUNE DE PLANCOET					

TOTAL 15.87

*Bande enherbée ou boisée de 10 m (existante ou devant être mise en place), ne recevant aucun intrant et implantée de façon permanente

***ANNEXE 3 : Calculs de stockage via
logiciel DEXEL***



DeXeL



Diagnostic Environnement
de l'eXploitation de l'ELevage

DOCUMENT DE COLLECTE ET CALCULS

Diagnostic E nvironnement
de l'eX ploitation de l'EL evage

DeXeL



Exploitation et site(s) concernés

SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT

**Halouze
Plancoët**

<i>Nom du site</i>	<i>Lieu dit</i>	<i>Commune</i>
SITE 1	Halouze	PLANCOET
SITE 2	La Lieurais	Saint Méloir des Bois

Organisme et technicien ayant réalisé ce dossier

URVOY Béatrice

COOPERL



**149 rue de Bercy
75 595 PARIS Cedex 12**

Tab 1b - PORCINS • BÂTIMENTS, PLEIN AIR

{1	Repère de l'unité de fonctionnement	Unité de fonctionnement, mode de logement, surface existante estimée et nombre de places	Types d'animaux	Nombre d'animaux par an ou nombre de places occupées	Poids d'entrée/sortie ou durée d'occupation (%)	Mode d'alimentation	Nombre de bandes	kg totaux	kg totaux maîtrisables	Nature et quantité de litière par animal et par jour	Type de déjections à stocker	Périodicité de curage ou de raclage	Destination des déjections
	1	1.1 Cases indiv.- caillebotis (84 places)		TMa b	84	91 %			1 093 kgN	1 093kgN		L	
2	1.2 Caillebotis intégral (266 places)		TcG b	266	92 %			3 499 kgN	3 499kgN		L		A
3	1.3 Caillebotis intégral (500 places)		PS b	2 883	8-31kg	Asoupe	5,77	1 124 kgN	1 124kgN		L		A
4	2 Caillebotis intégral (500 places)		PS b	2 883	8-31kg		5,77	1 124 kgN	1 124kgN		L		A
5	3 Case complète couverte - litière raclée (24 places)		TcG b	24	92 %			316 kgN	316kgN	Paille 4,0 kg	FTCa	fb2+	Epanaç
6	4 Caillebotis intégral (3169 places)		PS b PC b	4 784 8 033	8-31kg 31-118kg	Asoupe Asoupe	5,76 3,43	22 752 kgN	22 752kgN		L		A
7	5.1 Caillebotis intégral (660 places)		PC b	2 267	31-118kg	Asoupe	3,43	5 894 kgN	5 894kgN		L		B
8	5.2 Caillebotis intégral (48 places)		TQa b	48	100 %	Asoupe		374 kgN	374kgN		L		B
9													
10													
11													
12													

Porcins	Total	Maîtrisable	Plein air
kgN/an	36 177	36 177	

Tab 1b - DESCRIPTION DES UNITÉS • PORCINS

1 - 1.1		Cases indiv.- caillebotis						
Animaux	Effectifs Moyens	Poids Entrée Sortie		Mode d'alimentation	Taux Occup.	Nombre Bandes	Animaux Produits	%Stock
bi - Truie allait. maternité	84				91 %			100 %
conduite en bande unique								
Type de déjections à stocker	A	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock
L - Lisier	100 %						(100 %)	(100 %)
								Nature de litière <input type="text"/>
								Quantité de litière <input type="text"/>
								Surface de l'unité <input type="text" value="0,0 m²"/>

2 - 1.2		Caillebotis intégral						
Animaux	Effectifs Moyens	Poids Entrée Sortie		Mode d'alimentation	Taux Occup.	Nombre Bandes	Animaux Produits	%Stock
bi - Truie confirm./gestante	266				92 %			100 %
conduite en bande unique								
Type de déjections à stocker	A	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock
L - Lisier	100 %						(100 %)	(100 %)
								Nature de litière <input type="text"/>
								Quantité de litière <input type="text"/>
								Surface de l'unité <input type="text" value="0,0 m²"/>

3 - 1.3		Caillebotis intégral						
Animaux	Effectifs Moyens	Poids Entrée Sortie		Mode d'alimentation	Taux Occup.	Nombre Bandes	Animaux Produits	%Stock
bi - Porcelet post-sevrage	500	8	31	Alimentation soupe		5,77	2883	100 %
conduite en bande unique								
Type de déjections à stocker	A	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock
L - Lisier	100 %						(100 %)	(100 %)
								Nature de litière <input type="text"/>
								Quantité de litière <input type="text"/>
								Surface de l'unité <input type="text" value="0,0 m²"/>

4 - 2		Caillebotis intégral						
Animaux	Effectifs Moyens	Poids Entrée Sortie		Mode d'alimentation	Taux Occup.	Nombre Bandes	Animaux Produits	%Stock
bi - Porcelet post-sevrage	500	8	31			5,77	2883	100 %
conduite en bande unique								
Type de déjections à stocker	A	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock
L - Lisier	100 %						(100 %)	(100 %)
								Nature de litière <input type="text"/>
								Quantité de litière <input type="text"/>
								Surface de l'unité <input type="text" value="0,0 m²"/>

Tab 1b - DESCRIPTION DES UNITÉS • PORCINS

5 - 3	Case complète couverte - litière raclée							
Animaux	Effectifs Moyens	Poids Entrée	Sortie	Mode d'alimentation	Taux Occup.	Nombre Bandes	Animaux Produits	%Stock
bi - Truie confirm./gestante	24				92 %			100 %
conduite en bande unique								
Egouttage au transfert								
Type de déjections à stocker	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière
FTCa - Fumier de litière accumu				100 %		(100 %)	(100 %)	Quantité de litière
								Surface de l'unité
								0,0 m ²

6 - 4	Caillebotis intégral							
Animaux	Effectifs Moyens	Poids Entrée	Sortie	Mode d'alimentation	Taux Occup.	Nombre Bandes	Animaux Produits	%Stock
bi - Porcelet post-sevrage	830	8	31	Alimentation soupe		5,76	4784	100 %
bi - Porc charc. ap. post-sev.	2 339	31	118	Alimentation soupe		3,43	8033	100 %
conduite en bande unique								
Type de déjections à stocker	A	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière
L - Lisier	100 %					(100 %)	(100 %)	Quantité de litière
								Surface de l'unité
								0,0 m ²

7 - 5.1	Caillebotis intégral							
Animaux	Effectifs Moyens	Poids Entrée	Sortie	Mode d'alimentation	Taux Occup.	Nombre Bandes	Animaux Produits	%Stock
bi - Porc charc. ap. post-sev.	660	31	118	Alimentation soupe		3,43	2267	100 %
conduite en bande unique								
Type de déjections à stocker	B	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière
L - Lisier	100 %					(100 %)	(100 %)	Quantité de litière
								Surface de l'unité
								0,0 m ²

8 - 5.2	Caillebotis intégral							
Animaux	Effectifs Moyens	Poids Entrée	Sortie	Mode d'alimentation	Taux Occup.	Nombre Bandes	Animaux Produits	%Stock
bi - Cochette quarantaine	48			Alimentation soupe	100 %			100 %
conduite en bande unique								
Type de déjections à stocker	B	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière
L - Lisier	100 %					(100 %)	(100 %)	Quantité de litière
								Surface de l'unité
								0,0 m ²

Tab 2. STOCKAGE ET TRAITEMENT DES DEJECTIONS ET EFFLUENTS

Repère de l'unité de stockage	Types de stockage (fumière, fosse, stockage au champ, salle de traite, silo)	Hauteur totale (uniquement fosse)	Hauteur de garde (uniquement fosse)	Origine des produits	Types de produits	kg totaux maîtrisables correspondants	intervalle entre vidange ou durée de stockage (mois)	Capacité existante utile ou volume des silos
1	A Préfosse caillebotis	2,50 m	0,40 m	1.1 1.2 1.3 2 4	L	22 195kgN		1 909 m³
2	B Préfosse caillebotis	2,50 m	0,40 m	5.1 5.2	L	6 269kgN		490 m³
3	D Fosse circulaire enterrée couverte	3,00 m	0,25 m	A	L	3 551kgN		500 m³
4	CH Fosse circulaire enterrée couverte	3,00 m	0,25 m	A	L	3 847kgN		470 m³
5	L Fosse en géomembrane non couverte	2,50 m	0,40 m	E	E + II	1 510kgN		4 000 m³
6	FO3 Fosse circulaire enterrée non couverte	3,00 m	0,50 m	LT	E + II	4 204kgN		1 688 m³
7	LA Fosse rectangulaire enterrée couverte	3,00 m	0,25 m	W	II	910kgN		191 m³

Toutes espèces	Total	Maîtrisable	Plein air	Pâture
kgN/an	42 801	42 801		

* dont résorbé par traitement

Types de produits :

A: litière accumulée, F: fumier compact, M: fumier mou, L: lisier, P: purin, S: fientes sèches, H: fientes humides, E: autres effluents, II/Is: import liquide/solide

Tab 5 - SURFACE D'EPANDAGE EN PROPRE

Surface potentielle d'épandage (SPE)	=	110,70 ha
Surface directive "nitrates" SDN = SAU	=	115,10 ha

Tab 13. REPERES DU CALCUL DES CAPACITES DE STOCKAGE FORFAITAIRES zone A

Station météo : Bretagne centrale

Prise en compte du temps de présence dans le calcul de la capacité réglementaire.

Ouvrage de stockage	Origine	Mode de logement	Quantité de paille	Périodicité de curage/ravage	Type de produit correction /place/mois	Mode d'alimentation correction /place/mois	Catégorie animale	Nombre d'animaux, m² volailles de chair, m² eaux souillées, m³ silo correction /place/mois	Durée réglementaire temps présence si <	Durée(s) de référence	Durée(s) prod. lit. acc.	Capacité(s) utile(s) de référence et corrigée par animal	% Répartition standard référence	% Répartition sur l'aire de vie	% Répartition titi ou égouttage	% Selon poids, âge, aliment., production	Selon la hauteur de fumier	Capacité utile réglementaire
A Préfosse caillebotis																	Capacité utile forfaitaire	2 955,9 m³
1 909 m³ utiles, HT = 2,50 m, HG = 0,40 m																		
1.1	Cases indiv.- caillebotis conduite en bande unique				L		TMa b	84	7,5			4,05 m³						340,2 m³
1.2	Caillebotis intégral conduite en bande unique				L		TcG b	266	7,5			2,70 m³						718,2 m³
1.3	Caillebotis intégral conduite en bande unique				L	Asoupe	PS b 8-31kg	500	7,5			0,54 m³						270,0 m³
2	Caillebotis intégral conduite en bande unique				L		PS b 8-31kg	500	7,5			0,54 m³						270,0 m³
4	Caillebotis intégral conduite en bande unique				L	Asoupe	PS b 8-31kg	830	7,5			0,54 m³						448,2 m³
						Asoupe	PC b 31-118kg	2 339	7,5			0,81 m³						1 894,6 m³
D	Fosse circulaire enterrée couverte				TFR										-12%			-472,9 m³
CH	Fosse circulaire enterrée couverte				TFR										-13%			-512,4 m³
B Préfosse caillebotis																	Capacité utile forfaitaire	573,5 m³
490 m³ utiles, HT = 2,50 m, HG = 0,40 m																		
5.1	Caillebotis intégral conduite en bande unique				L	Asoupe	PC b 31-118kg	660	7,5			0,81 m³						534,6 m³
5.2	Caillebotis intégral conduite en bande unique				L	Asoupe	TQa b	48	7,5			0,81 m³						38,9 m³

Tab 13. REPERES DU CALCUL DES CAPACITES DE STOCKAGE FORFAITAIRES zone A

Station météo : Bretagne centrale

Prise en compte du temps de présence dans le calcul de la capacité réglementaire.

Ouvrage de stockage	Origine	Mode de logement	Quantité de paille	Périodicité de curage/raclage	Type de produit correction /place/mois	Mode d'alimentation correction /place/mois	Catégorie animale	Nombre d'animaux, m ² volailles de chair, m ² eaux souillées, m ³ silo correction /place/mois	Durée réglementaire temps présence si <	Durée(s) de référence	Durée(s) prod. lit. acc.	Capacité(s) utile(s) de référence et corrigée par animal	% Répartition standard référence	% Répartition sur l'aire de vie	% Répartition tir ou égouttage	% Selon poids, âge, aliment., production	Selon la hauteur de fumier	Capacité utile réglementaire 58
D Fosse circulaire enterrée couverte																	Capacité utile forfaitaire	472,9 m³
500 m ³ utiles, HT = 3,00 m, HG = 0,25 m																		
A	Préfosse caillebotis				TFR									+12%				+472,9 m ³
CH Fosse circulaire enterrée couverte																	Capacité utile forfaitaire	512,4 m³
470 m ³ utiles, HT = 3,00 m, HG = 0,25 m																		
A	Préfosse caillebotis				TFR									+13%				+512,4 m ³
L Fosse en géomembrane non couverte																	Capacité utile forfaitaire	2 040,1 m³
4 000 m ³ utiles, HT = 2,50 m, HG = 0,40 m																	Dont pluie	679,4 m³
E	Import (STATION)				Divers effluents d'élevage (liquide)			4,0										1 360,7 m ³
FO3 Fosse circulaire enterrée non couverte																	Capacité utile forfaitaire	596,0 m³
1 688 m ³ utiles, HT = 3,00 m, HG = 0,50 m																	Dont pluie	210,0 m³
LT	Import (STATION)				Divers effluents d'élevage (liquide)			4,0										386,0 m ³
LA Fosse rectangulaire enterrée couverte																	Capacité utile forfaitaire	74,3 m³
191 m ³ utiles, HT = 3,00 m, HG = 0,25 m																		
W	Import (LAVAGE AIR)				Eaux			4,0										74,3 m ³

4 - Détail A, Préfosse caillebotis

• regroupe B+CH+D (gestion commune)
Teneur indicative moyenne 4.9 kgN/m³

Hauteur Totale 2,50 m
Garde 0,40 m

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Totaux/an
• Entrées (m³)	301	301	301	301	301	301	301	301	301	301	301	301	7 216
m³ pluie/fosse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prod. totale	301	301	301	301	301	301	301	301	301	301	301	301	7 216
• Sorties (m³)													
Transferts													
Exp. non épandu	258	258	258	258	258	258	258	258	258	258	258	258	2 580
Épandage							579	326	116				1 021
Total	258	258	258	258	258	258	837	585	374	258	258	258	7 216
• Dimensionnement (m³)													
Point zéro	128	170	213	255	298	340	383	426	468	511	553	596	59
stock fin	383	426	468	511	553	596	638	681	723	766	809	851	315
av. épandage	641	684	726	769	811	854	896	939	982	1 024	1 067	1 109	1 152
• Valeur fertilisante													
kgN av. épandage	3 186	3 397	3 609	3 820	4 032	4 243	4 455	4 666	4 878	5 089	5 301	5 512	5 724
kgN/m³	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0

• Capacité agronomique	
Total	1192 m³
Utile	1001 m³
• Capacité existante	
Total	3914 m³
Utile	3369 m³
37 mois de stockage	
• A créer	
Total	0 m³
Utile	0 m³
• Capacité du projet	
Total	0 m³
Utile	0 m³

"Total" désigne le volume utile + la garde.

